

Le compte administratif présente les résultats de l'exécution du budget de la Région pour l'exercice 2016. Les ressources se sont élevées à 1 179 M€ (en mouvements réels), soit un taux d'exécution de 94,5 %. Elles sont relativement stables vis-à-vis de l'exercice 2015 (+1,2 %). Elles sont composées comme suit :

- 23,1 % du produit de la fiscalité directe locale,
- 39,2 % des recettes de fiscalité indirecte,
- 26,6 % de dotations de l'État,
- 10,2 % d'autres recettes (FCTVA, fonds européens, ...),
- 0,8 % d'emprunt.

Les dépenses se sont établies à 1 169 M€ (en mouvements réels), soit un taux d'exécution de 93,1 %. Elles sont stables vis-à-vis de l'exercice 2015 (+0,3%). Elles se répartissent entre :

- la section d'investissement : 335 M€, avec un taux exécution de 86,6 %.
- la section de fonctionnement : 834 M€, avec un taux exécution de 95,9 %.

Le résultat de clôture s'établit à + 17,6 M€.

En 2016, la collectivité a dégagé 212,6 M€ d'épargne brute, en hausse par rapport à 2015 (209,6 M€).

L'encours de dette est de 607 M€ au 31 décembre 2016. Il a diminué de 40,2 M sur l'année 2016.

La capacité de désendettement est de 2,86 années au 31 décembre 2016 (contre 3,1 ans au 31 décembre 2015).

Le CESER ne formule pas d'analyse ou de proposition particulière sur ce dossier.

Il tient cependant à souligner l'**amélioration des taux d'exécution des dépenses**, en comparaison à 2015 :

	Prévisions 2016 (BP + DM)	Réalisations 2016	Taux d'exécution 2016	Taux d'exécution 2015
Investissement	386,6 M€	335,1 M€	86,69%	83,49%
Fonctionnement	869,4 M€	834,5 M€	95,99%	96,83%
Total	1 256 M€	1169,6 M€	93,13%	92,46%

Il s'agit d'un élément positif compte tenu du contexte particulier de l'année 2016, qui a notamment été marqué par les éléments suivants :

- élaboration de la stratégie de mandat, chantier de convergence des politiques publiques, difficultés techniques d'élaboration du budget « année zéro », vote plus tardif du BP en comparaison aux pratiques antérieures, réorganisation des services.
- contexte de réforme particulièrement dense (loi NOTRe, nouvelles compétences, baisse de la dotation globale de fonctionnement...), le tout ayant de nombreuses incidences financières et organisationnelles.

Le CESER tient également à souligner la **maîtrise des dépenses de la masse salariale**, qui augmentent de 0,89 % en 2016. Cette évolution est inférieure à celle constatée sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la collectivité (+ 1,6 %).

Vote du CESER : adopté à l'unanimité.

Déclaration de Joseph Battault, au nom de la CFDT

Cette session de notre assemblée est un peu particulière pour la CFDT. En effet, la semaine dernière se tenait le congrès de fusion de nos deux unions régionales. Une nouvelle équipe de responsables a été élue avec à sa tête Laure Nicolai, secrétaire générale. Forte de ses 32 000 adhérents, et légitimée par la confiance des 81 700 salariés et agents qui ont voté pour elle, en la mettant à la première place en Bourgogne Franche Comté, la CFDT entend poursuivre son action au plus proche des salariés.

Dans ce contexte, nous avons eu peu de temps pour préparer nos interventions et nous nous en tiendrons à quelques remarques sur des points qui nous apparaissent majeurs.

Le calendrier de préparation de ces sessions reste un grave problème pour notre assemblée. À la CFDT, nos préparations sont collectives. Le CESER ne peut être l'assemblée de la société civile organisée et tolérer que les interventions ne se fassent pas en lien avec les organisations qui le constituent.

Enfin, le CESER devra clarifier ses relations avec le Conseil régional et en particulier sur la manière dont il nous soumet des rapports. Encore une fois, nous constatons que des textes de peu ou de pas d'intérêt nous sont soumis. Ainsi, nous sommes amenés à nous prononcer sur un report de date sur le plan BTP ? Cela fait plusieurs fois que nous nous exprimons sur ce plan. Pendant ce temps la stratégie aéroportuaire n'a pas été soumise à notre assemblée. Où se trouve la valeur ajoutée du CESER ?